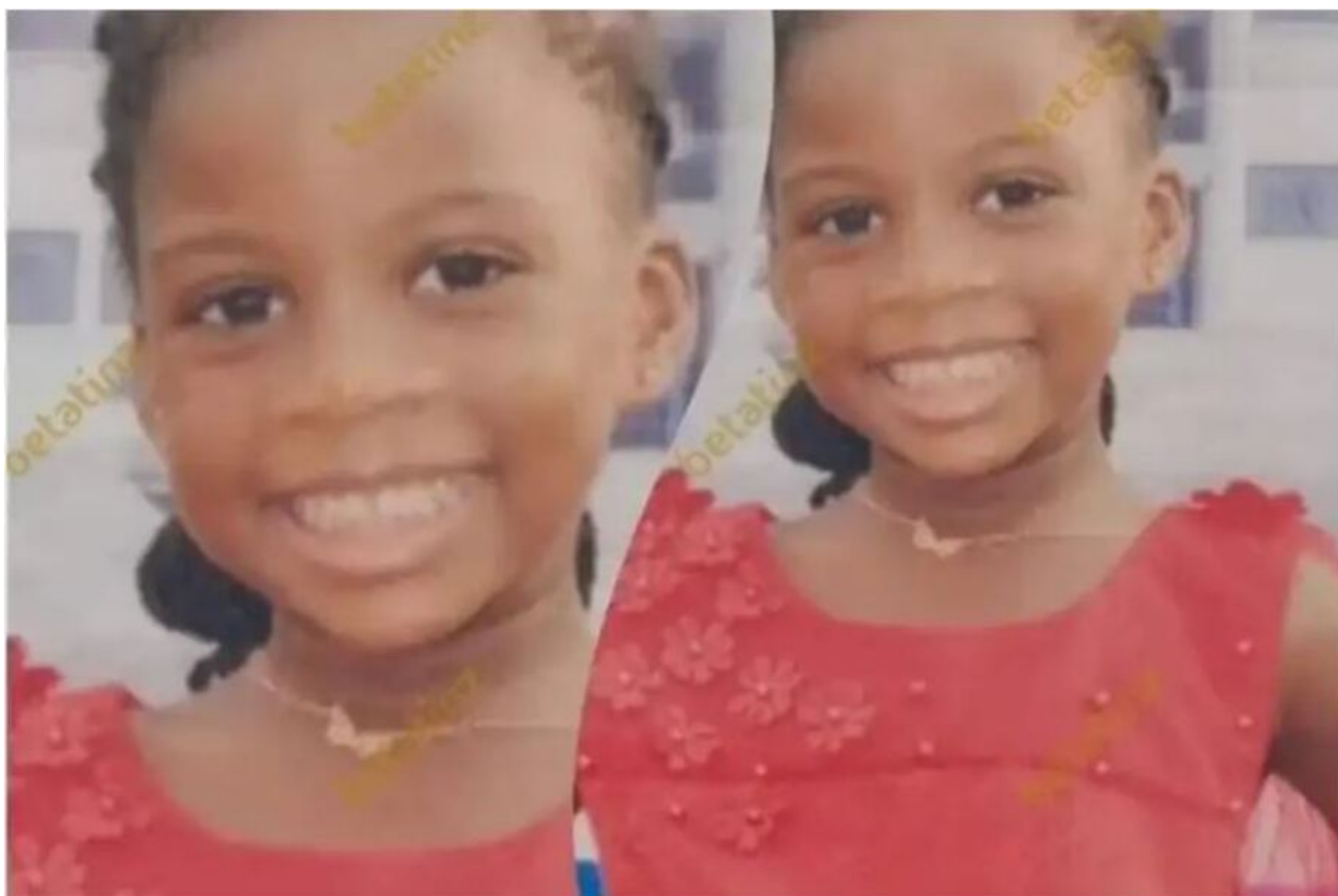




L'histoire remonte au 9 avril lorsque les parents de la petite Llyana la conduisent à l'hôpital à cause d'une otite, apprend-on de la chaîne de télévision Équinoxe. Arrivés sur les lieux, le médecin en chef leur affirme qu'elle doit subir une adénoïdectomie (retirer les végétations dans la fausse nasale), une « opération facile » qui se fera en 30 min maximum.

Alors que la petite est admise au bloc opératoire, son père M. DIBONG, reçoit une ordonnance qui lui demande d'acheter des suppositoires à l'enfant pour qu'elle ne ressente pas la douleur après l'anesthésie. Chose frappante, sur l'ordonnance l'âge de l'enfant indique 10 ans au lieu de 5 ce qui attire l'attention du papa de la jeune fille qui le signale aussitôt à l'hôpital : *je dis non mais l'enfant n'a pas 10ans. Quand vous la regardez comment vous voyez qu'elle a 10 ans ? Elle n'a que 5 ans. Il cherche rapidement un stylo, change l'âge et court vers le bloc opératoire*

Alors que l'opération devrait durer quelques minutes, le temps est plus long et le personnel de l'hôpital ne rassurent pas les parents qui commencent à s'inquiéter. Au bout de 2h, ceux-ci mettent la main sur l'ORL afin de savoir comment va leur fille, la réponse est inquiétante : *À plus de 10h finalement on met la main sur l'ORL on l'interroge sur comment se passe l'opération et comment elle met si long. Je lui demande ce qui ne va pas, elle sursaute et dit moi j'ai fini depuis hein, c'est l'anesthésiste qui n'arrive pas à réveiller l'enfant »*

Pris dans une colère noire, le papa va foncer vers le bloc opératoire afin de s'enquérir de la situation exacte de sa fille, c'est alors qu'il surprend une conversation entre l'anesthésiste et une autre personne au téléphone laquelle est entrain de lui donner des consignes sur comment faire. Le décès de la jeune Llyana va être prononcé quelques minutes plus tard.

Incontrôlable après l'annonce du décès de sa fille M. DIBONG va entrer dans une colère noire et casser quelques matériels de l'hôpital, c'est finalement la police qui fera revenir l'ordre sans manquer d'intimider le parent.

Interpellés sur ce qui s'est réellement passé, l'ORL *Dr MINKA*, nie toute implication dans cette affaire, tout comme la polyclinique Archange qui se dédouane d'ailleurs en affirmant que lesdits médecins ne sont pas employés de l'établissement mais ont loué les lieux pour cette opération, pourtant toutes les factures et tous les documents portent l'entête de la structure sanitaire.

La famille a décidé d'amener l'affaire en justice et le collectif d'avocats *Universal lawyer and human right Defense* conduit par *Me Dominique FOUSSE* s'est constitué pour accompagner cette famille. La petite Llyana quant à elle a été inhumée le même soir.

K-newes24
